



Des infos sur le surendettement svp!!!

Par **vincent**, le **19/10/2010** à **21:20**

Bonjour,

J ai monté un dossier de surendettement en 2005, avec mon ex femme, que nous avons signés tous les deux.

Ce dossier fût monté à la suite de plusieurs crédits que mon ex a fait à mon insu, en imitant ma signature. L argent de ces crédits(fais sous forme de cartes, genre accord, kangourou etc...) était pour ses plaisirs personnels. J ai donc pris un avocat et j ai porté plainte pour escroquerie et usurpation d identité. Les juges mon donnaient raison et tous les crédits devront etre remboursés par ses soins.

J ai dû vendre ma maison après mon divorce, et les créanciers vont se rembourser sur sa part. Donc tout va bien si je puis dire... La justice m a lavé de tout soupçon.

De ce fait arrive ma question: suis je également "blanchie" pour mon dossier de surendettement? Pourrais je refaire un crédit à ma banque pour un achat immobilier, car j ai refais ma vie et mes finances sont au beaux fixes.

Suis je fiché?

Si oui comment puis je prouver et interrompe ce processus?

merci